Quelles assurances de personnes proposer à un indépendant débutant ? (vie & non-vie)

OBJECTIFS

Le travailleur indépendant n'a droit qu'à une protection sociale de base. S'il veut compléter sa couverture sociale il doit le faire avec ses propres revenus professionnels. L'objectif de cette formation est d'analyser les assurances de personnes qui répondent au mieux à ses besoins pour couvrir les risques liés à ses pertes financières, tant au moment de sa retraite qu'en cas de maladie ou d'accident.

RESUME

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Basique

Type de formation:

E-learning - étude à distance

Prix:

- Membre: € 185.00
- Non-membre: € 210.00
- Partner BZB: € 185.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **3h** général
- Assurances: **3h** général et **4h** spécifique au secteur

PUBLIC

La formation est principalement destinée aux personnes :

- qui occupent une fonction réglementée dans la distribution d'assurances vie et non-vie en particulier :
- ceux qui sont dispensés d'examen par leur diplôme ;
- ceux qui ont obtenu leur attestation de connaissance afin de rafraîchir et d'approfondir au moyen de ce recyclage les connaissances acquises ;
- qui occupent une fonction autre que celle de la distribution d'assurance et souhaitent s'initier à l'assurance sans passer d'examen.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- **1e Partie : les assurances de personnes autres que vie pour les indépendants**
  - Contexte : la sécurité sociale belge des indépendants et ses lacunes
  - Caractéristiques communes des assurances de personnes autre que vie.
  - L'assurance accidents corporels.
  - Les assurances maladie.
    - Réglementation
    - L'assurance incapacité de travail/revenu garanti.
    - L'assurance hospitalisation
- **2è Partie : les assurances vie du 2ème pilier pour les indépendants.**
  - Contexte : la pension légale des indépendants
    - Les quatre piliers du financement des pensions en Belgique
    - Les conditions et le calcul de la pension de retraite des indépendants.
  - Les assurances vie complémentaires pour les indépendants :
    - La pension libre complémentaire pour indépendants (PLCI)
    - La convention de pension pour travailleur indépendant (CPTI)
  - L'engagement individuel de pension pour les dirigeants indépendants (EIP)
  - Les assurances complémentaires de l'assurance vie, comme alternative à l'assurance accidents corporels et revenu garanti

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée**: 7 heures
- **Nombre de pages syllabus :** +- 52 pages
- **Heures de recyclage :** Chaque module comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. Les heures de recyclage ne sont accordées que si vous réussissez ce test. Si vous l'échouez (résultat inférieur à 60 %), les heures de recyclage ne seront pas accordées pour ce module. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.

MÉTHODOLOGIE

Un **« e-learning - étude à distance »** est un auto-apprentissage à 100 %. Il s'agit d'une forme d'apprentissage dans laquelle le participant traite individuellement, à son propre rythme, du contenu d'apprentissage qui est proposé sous la forme d'un syllabus rédigé par le formateur. Celui-ci est proposée au format numérique (PDF) via la plateforme d'apprentissage MyFA, éventuellement complété par une plateforme d'exercice.

Matériel didactique :

- Syllabus
- Questions d'entraînement